

COMMENT ÉVITER LES JUGEMENTS ABUSIFS QUI ONT DE GRAVES CONSÉQUENCES ?

Dans nos dossiers, il y a des jugements posés sur nous qui ne sont pas vrais



« Ils ont écrit qu'il fallait m'enfermer toute la vie, qu'il ne fallait pas me laisser sortir, que j'étais malade mentale article 369. Je trouve ça fou. C'est écrit dans chaque rapport de mon dossier. Pourquoi avaient-ils le droit de faire ça ? »

Membre du groupe Chercheurs d'Histoire pour l'avenir des enfants

On utilisait des outils légaux « hors de la légalité » pour des personnes jugées asociales



« L'internement psychiatrique ne concernait absolument pas que des gens qui étaient en crise aiguë ou des psychoses graves. Évidemment que non. C'est très courant de voir des femmes internées durant des années en psychiatrie uniquement parce que jeunes filles on avait considéré qu'elles étaient un peu trop libres, y compris du point de vue de la sexualité. »

Historien-ne

Certains pauvres étaient traités différemment que d'autres



« Les normes sont travaillées autrement lorsqu'il s'agit des gens les plus faibles ou plus pauvres. Ce n'est pas qu'une question de pauvreté. Les travailleurs peuvent être des gens pauvres, mais ce sont des gens qui sont associés, collectivisés, défendus. Ils sont à l'intérieur du corps social. Les lois qui sont pour la marginalité, il n'y a pas de défense. Les gens sont seuls et il n'y a pas de collectivisation. »

Historien-ne

Des lois étaient appliquées différemment pour les plus pauvres



« On a vu des trajets d'enfants placés qui vers 14 ans se rebellent de leur placement chez des paysans, et qui du coup fuguent et pour fuguer volent un vélomoteur. Ils arrivent devant le juge des mineurs. Dans le cas d'une famille de classe moyenne, le juge des mineurs va lui faire une réprimande et le rendre à sa famille avec une éducation surveillée. L'enfant qui n'a pas de famille, le juge ne peut pas le rendre à sa famille. Il va le mettre en maison d'éducation. »

Historien-ne